

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Richelieu, tenue le 16 décembre 2021, à 18h30 à la salle des assemblées du conseil au 200, boulevard Richelieu, à Richelieu, à laquelle sont présents : mesdames les conseillères Jo-Ann Quérel, Lucie Marchand et Tania Ann Blanchette et messieurs les conseillers Luc Bélanger, Jacques Darche et Bruno Gattuso formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Gauthier.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général, et madame Roxanne Veilleux, greffière, assistent également à cette séance.

La greffière fait la lecture de l'avis de convocation aux membres du conseil municipal reçu le 15 décembre 2021 et les points à l'ordre du jour sont les suivants :

LECTURE FAITE

1. Adoption des prévisions budgétaires 2022 non consolidées;
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024;
3. Publication d'un document explicatif sur le budget 2022;
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal des dépenses en immobilisations;
5. Levée de la séance.

21-12-315

RÉSOLUTION

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

21-12-316

RÉSOLUTION

**1. ADOPTION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2022 NON
CONSOLIDÉES**

Il est proposé par Jacques Darche, appuyé par Tania Ann Blanchette et résolu unanimement que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2022 non consolidées, lesquelles se résument comme suit :

Prévisions budgétaires 2022 non consolidées – Résultats détaillés

Revenus	
Taxes	7 312 177 \$
Paiements tenant lieu de taxes	70 700 \$
Transferts	456 446 \$
Services rendus	113 100 \$
Imposition des droits	370 500 \$
Intérêts	77 000 \$
Total des revenus	8 399 923 \$
Dépenses et affectations	
Administration générale	1 670 557 \$
Sécurité publique	1 651 477 \$
Transport	2 100 014 \$
Hygiène du milieu	2 025 182 \$

Santé et bien-être	62 767 \$
Aménagement, urbanisme et développement	357 284 \$
Loisirs et culture	1 054 406 \$
Frais de financement	183 981 \$
Remboursement de la dette	459 600 \$
Remboursement du fonds de roulement	91 800 \$
Affectation – surplus affecté	-37 000 \$
Affectations	-1 220 145 \$
Total des dépenses et affectations	8 399 923 \$

Adoptée.

21-12-317 RÉSOLUTION

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Il est proposé par Bruno Gattuso, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022-2023-2024 au montant total de 12 299 500\$.

Adoptée.

21-12-318 RÉSOLUTION

3. PUBLICATION D'UN DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2022

Il est proposé par Tania Ann Blanchette appuyé par Bruno Gattuso et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2022 dans un Courant spécial budget et que cette publication soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2022 ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

21-12-319 RÉSOLUTION

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Tania Ann Blanchette, appuyé par Jo-Ann Quérel et résolu unanimement que la séance extraordinaire soit levée à 18h39.

Adoptée.

Claude Gauthier
Maire

Roxanne Veilleux
Greffière

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.